



Mamadou Mota a été condamné à deux ans de prison ferme. Le bras droit de Maurice Kamto, lui aussi écroué, a été reconnu coupable d'avoir participé à la mutinerie de juillet à la prison centrale de Yaoundé. Du fond de sa cellule, le néo opposant de Paul Biya, n'abdique pas. Tout au contraire, Mota est plus que déterminé à mener la bataille jusqu'au bout. « Je ne perds jamais mes combats », prévient-il.

Lire l'intégralité de sa sortie

SEULE LA LUTTE AU PRIX FORT LIBÈRE

Ils ont été nombreux à la suite de la farce Kafkaienne contre moi à s'être indignés. 2 ans devant la peine de mort que j'affronterai au tribunal militaire ne sont RIEN DU TOUT Mais, je ne perds jamais mes combats.

Depuis que je suis parti du sed, il y a le bain de soleil, et les prévenus sont envoyés devant les juges avec une rapidité inhabituelle.

En prison, les détenus ont maintenant du riz et du haricot blanc. Les dossiers avancent rapidement et il y a eu près de 500 libérations en une semaine. C'est inédit dans l'histoire judiciaire du Cameroun.

À ceux qui m'ont insulté, mes deux ans de prison et mon bras cassé ont porté des fruits. Je ne perds JAMAIS mes combats. La résistance est l'arme fatale contre les dictatures. Kamto no go tired Holy water dey"

MAMADOU MOTA
